

ALGERIE TELECOM- SPA
Direction Opérationnelle d'Ouargla

N° IDENTIFICATION FISCALE.000216299033049

AVIS DE CONSULTATION
N°: AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°03/2022

La Direction Opérationnelle de Ouargla lance un Avis de consultation pour objet la conclusion de contrat à commande pour :

« LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT ET MANUTENTION »

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent Avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement d'une somme de deux mille dinars algérien (2000 DA) auprès la Direction Opérationnelle d'Ouargla Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla. versé au compte bancaire BNA: n° 944 :001009440300000250/15 AGENCE OUARGLA

La Présente consultation est ouverte à toutes les entreprise titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité intitulé 603007 et/ou 603004 location matériel et/ ou location véhicules avec et sans chauffeur.

A l'appui de leurs soumissions, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés par la réglementation en vigueur, soit :

- 1-Dossier administratif ;**
- 2-L'Offre technique ;**
- 3-L'Offre financière.**

DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « **Annexe 4** » ;
- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF » ;
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Copie de l'extrait du registre de commerce ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
- Attestation de mise à jour (CNAS ou attestation non affiliation, CASNOS) en cours de validité ;
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC.

OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

- Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en «Annexe 03» ;
- Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »** ;
- Attestation de la bonne exécution dans domine de transport
- Lettre d'engagement le modèle joint en «**Annexe 02**»
- Lettre d'engagement du matériel le modèle joint en «**Annexe 05**»

OFFRE FINANCIER dans une enveloppe à part contenant :

- La lettre de soumission remplie, **signée et cacheté** par le soumissionnaire, respectant le modèle

joint en annexe 01.

- Le bordereau des prix unitaires daté, **signé et cacheté**, en hors taxes, en lettres et en chiffres.
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, **signé et cacheté**.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** » et « **offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Direction Opérationnelle d'Ouargla
Rue ROUABAH Abderrahmane Ouargla
Consultation N° :AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/N°03/2022
LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT ET MANUTENTION

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite du dépôt des offres est fixées au 10ème jour de 08h00 à 12h00, à partir de la 1ère parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle d'Ouargla le même jour à 12h :00 au siège de la DO Ouargla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.